

RIED DE MARCKOLSHEIM

Un nouveau pôle bilingue ouvrira-t-il à la rentrée ?

Les RPI de Richtolsheim/Saasenheim/Schoenau et de Boesenbiesen/Schwobsheim ont déposé en septembre une demande pour l'ouverture d'un pôle bilingue à la rentrée 2022. L'évolution du dossier ces dernières semaines compromet une issue favorable.

Le RPI Richtolsheim/Saasenheim/Schoenau est en souffrance. Après une fermeture de classe à Richtolsheim en septembre dernier, le maire de Schoenau, Michel Butscha, s'attend à une nouvelle fermeture à la rentrée prochaine à Saasenheim ou dans sa commune, compte tenu de la baisse des effectifs.

Pour doper un RPI qu'il qualifie lui-même de « moribond », le maire de Schoenau et ses homologues de Richtolsheim et Saasenheim souhaiteraient y implanter un pôle bilingue. « Il y a un peu de demande, on a des classes disponibles et nous sommes un village frontalier », argumente le maire.

« Dans le secteur, il n'y a pas d'offre bilingue entre Marckolsheim et Gerstheim »

Michel Butscha met également en avant l'engouement autour du bilinguisme : 17,5 % des écoliers fréquentent des classes bilingues en Alsace selon le rectorat, une proportion qui approche les 25 % dans certaines villes comme à Sélestat. Selon lui, la faiblesse de l'offre bilingue sur le territoire contraste avec cet attrait et pénalise les enfants : « Dans le secteur, il n'y a rien entre Marckolsheim et Gerstheim », observe l' élu.

Le maire et ses homologues, qui ont notamment échangé avec Robert Engel, chargé de mission Langues et cultures régionales au sein de la CEA, et Claude Froehlicher, président de l'association de promotion de bilinguisme Eltern Alsace, espèrent surfer sur la vague bilingue. « Il serait dommage de



Une commission doit se prononcer à la fin du mois sur l'ouverture d'un pôle bilingue au sein des RPI de Richtolsheim/Saasenheim/Schoenau et de Boesenbiesen/Schwobsheim. Archives DNA/Franck DELHOMME

ne pas prendre le train en marche, d'autant que si on ne réagit pas aujourd'hui, d'autres communes pourraient ouvrir un pôle bilingue et on va encore perdre des effectifs. »

À cinq communes plutôt qu'à trois

Pour donner plus de poids à leur dossier et parce que les seuls effectifs du RPI paraissent limités pour obtenir une ouverture, les trois maires se sont rapprochés en septembre de leurs homologues de Boesenbiesen et Schwobsheim, communes qui fonctionnent également en RPI et dont les enfants fréquentent eux aussi le périscolaire de Richtolsheim. Si l'engouement n'a pas été le même, une rencontre a réuni 17 membres des

deux conseils municipaux le 15 septembre, qui ont validé le dépôt du dossier par 10 voix pour, 3 contre et 4 abstentions.

Des avis divergents aux conseils d'école

La demande d'ouverture d'un pôle bilingue a été officiellement déposée par les deux RPI le 28 septembre sur le site du rectorat. Une commission académique a jugé le dossier recevable, ouvrant ainsi un processus d'instruction entamé fin novembre par l'inspectrice de circonscription. « Son objectif est de faire une étude quantitative et qualitative du projet », indique Céline Croczeno, l'inspectrice de la circonscription. Mais depuis cette date, les réti-

cences se sont renforcées au sein du RPI Boesenbiesen/Schwobsheim et ont atteint leur paroxysme mardi 4 janvier. Réuni ce soir-là en visioconférence, le conseil d'école du RPI, qui regroupe élus, enseignants et parents d'élèves, a voté contre le projet à l'unanimité quand celui du RPI Richtolsheim/Saasenheim/Schoenau confirmait le même soir son intérêt par 9 voix pour, 1 contre et 5 abstentions.

Denise Kempf, maire de Schwobsheim, et Mathieu Lauffenburger, son homologue de Boesenbiesen, mettent en avant « les difficultés au niveau du transport ». « Cela risque de représenter des trajets trop lourds, surtout pour des enfants de 3 ans », pointe Mathieu Lauffenburger. Denise Kempf avoue craindre quant à elle

« des classes à multiniveaux et des soucis liés au manque de professeurs d'allemand ».

« On trouvait l'idée intéressante, mais trop de questions se posent »

Les deux élus réfutent l'idée d'une volte-face, arguant que l'accord conclu entre les cinq communes au mois de septembre concernait « le lancement d'une instruction » et non l'ouverture d'un pôle bilingue. « On trouvait l'idée intéressante, mais trop de questions se posent », justifie Denise Kempf.

Cette situation fragilise la demande d'ouverture. La réunion publique organisée lundi 10 janvier dans le cadre de l'instruction -

en visioconférence en raison de la situation sanitaire - a rassemblé une grosse vingtaine de personnes dont une poignée de parents intéressés seulement.

Un effectif potentiel trop restreint ?

Alors que 24 élèves de petite et moyenne section de maternelle sont attendus au total dans les deux RPI à la rentrée prochaine, le retrait de Boesenbiesen et Schwobsheim ampute cet effectif de onze enfants. Il en reste donc 13 susceptibles d'intégrer le pôle bilingue en sachant que l'expérience montre qu'une moitié d'une classe d'âge en moyenne choisit le bilinguisme lorsqu'un pôle est ouvert. Le rectorat ouvrira-t-il un pôle bilingue pour six à sept élèves ?

Le maire de Schoenau ne se fait déjà plus d'illusions. « Je suis sûr qu'on aurait pu trouver des solutions au niveau du transport, insiste Michel Butscha. Je pense que les communes ont eu peur de perdre des élèves mais si demain Hilsenheim ou Sundhouse ouvre un pôle bilingue, on en perdra. »

Les intentions d'inscription à retourner avant le 20 janvier

Céline Croczeno rappelle de son côté que « la démarche d'instruction se poursuit jusqu'au bout même si les choses évoluent chemin faisant. Aujourd'hui, je suis incapable de vous dire si l'ouverture du pôle sera validée ou pas. »

Les parents intéressés par une inscription de leur(s) enfant(s) au pôle bilingue à la rentrée (petite ou moyenne section de maternelle) ont été invités à retourner un coupon-réponse avant le 20 janvier à l'école ou à la mairie d'une des cinq communes. « Je ferai ensuite remonter les intentions d'inscription à la commission académique qui doit se réunir le 31 janvier », explique l'inspectrice. C'est elle qui déterminera alors si le pôle bilingue verra le jour.

Florent ESTIVALS

CHÂTENOIS

En 2022, le contournement, mais pas que...

Comme l'an passé, le contournement de la RN59 sera l'un des chantiers prioritaires à Châtenois en 2022. Mais d'autres projets vont se poursuivre, comme le complexe sportif ou l'aménagement du site de fouilles archéologiques.

Démarré fin 2019, le chantier du contournement de Châtenois a bien avancé en 2021. Même si, estime le maire Luc Adoneth, « il s'agissait surtout de la partie la moins visible, avec les ouvrages d'art. C'est quand le tracé de la route sera fait qu'on se rendra vraiment compte ».

Mais ce chantier, serpent de mer vieux de plus de 40 ans, ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt. D'autres réalisations ont vu le jour dans la cité castinéenne en 2021. En juillet, les travaux du complexe sportif (un projet de 3,5 millions d'euros) ont été lancés. « La pelouse du terrain d'honneur verdit déjà, souligne le premier magistrat. Le terrain synthétique sera posé

au printemps. » Et d'ajouter : « C'est un très beau projet, qui témoigne de la foi de la municipalité dans l'avenir et son soutien à la jeunesse ».

Le site de fouilles aménagé

Des travaux sous le signe de la transition énergétique et écologique ont également été réalisés, comme le parking de la rue des Goumiers, avec ses zones vertes d'infiltration, ou l'isolation thermique du bâtiment dit « des enseignants ». L'année passée aura aussi été celle de la dernière campagne de fouilles archéologiques dans le jardin du presbytère. « Nous allons maintenant réfléchir à l'aménagement du site, afin d'en faire un point d'attrait touristique », annonce Luc Adoneth.

Ce dernier se félicite également de tous les événements qui ont pu être menés par les associations, comme le marché aux puces du 14 juillet ou la bourse aux voitures anciennes. « C'est une source de satisfaction, confie l' élu. Malgré les difficultés, les bénévoles n'ont pas baissé les bras. » Tout comme

le conseil municipal des enfants, qui a pu mener des actions. « Il y a notamment eu une belle collaboration avec les élus et les parents d'élèves pour la création d'une aire de jeux pour les plus petits à proximité du parc Ergé. »

Des logements à l'ancienne gare

Cette année, le chantier du contournement va se poursuivre. « La mise en service pour fin 2023 reste envisageable, dit Luc Adoneth. Mais nous ne sommes pas à six mois près, cela fait plus de 40 ans qu'on l'attend. » Le complexe sportif devrait également être terminé fin 2022-début 2023. En lien avec l'intercommunalité, la municipalité va créer une piste cyclable entre le collège et les quartiers ouest de Sélestat. « Les travaux devraient démarrer au mois de mars », indique le maire.

Ce dernier liste par ailleurs la maison du tourisme et du patrimoine, ainsi que le projet d'aménagement de la friche de la halle de la gare. « Domial va y construire 26 logements, dont la moitié accessi-



La commune est en train de construire un nouveau complexe sportif doté d'un terrain de foot synthétique, d'un terrain naturel ainsi que d'un nouveau club house. Photo DNA/Franck DELHOMME

ble aux personnes à mobilité réduite. En 2022, la municipalité va poursuivre le dossier « Participation citoyenne », en lien avec la gendarmerie. Châtenois reste en-

gagé dans la transition énergétique et écologique, notamment au niveau de l'éclairage public.

« Il faut apprendre à vivre avec le Covid-19 », avance-t-il. Malgré la

pandémie, Luc Adoneth veut rester optimiste. « On espère que la fête des Remparts aura lieu. On s'adaptera. »

Thierry MARTEL